



Collectif d'associations
pour l'action sociale

Présidence du Conseil d'Etat
A l'attention de
Monsieur François Longchamp
Président
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

Genève, le 24 novembre 2015

Concerne : réduction de 5% des charges de personnel

Monsieur le Président, cher Monsieur,

Au nom du Collectif d'Associations Pour l'Action Sociale (CAPAS) regroupant 34 associations à ce jour, nous nous permettons de vous adresser ce courrier à la suite de votre communication du 4 novembre dernier. Ce courrier a soulevé quantité de questions de la part des associations qui sont restées sans réponse claire de la part des directions de départements.

Bien que parfaitement conscients des difficultés financières de l'Etat et de l'importance d'assurer une gestion saine des deniers publics, nous sommes convaincus qu'un travail de concertation et de dialogue entre l'Etat et les associations prestataires de services, permettrait de mieux définir les priorités. Ceci éviterait une réduction linéaire de subventions qui mettent en péril des prestations de derniers recours octroyées à nos bénéficiaires.

D'autre part, nous questionnons l'utilité des contrats de prestations si ceux-ci ne permettent aucune planification fiable de nos prestations sur 4 ans. Et nous souhaitons savoir quelles seront les formes futures envisagées par le Conseil d'Etat en matière de contrat de prestation.

Nous souhaitons également mentionner que la réduction de 5% des charges de personnels d'ici 2018 vient s'ajouter au fait que depuis plus de neuf ans le montant des indemnités ou des aides financières aux associations a régulièrement été amputé de 1%, voire plus, sans jamais être revalorisé.

Ces coupes budgétaires sont annoncées également en fin d'année, ne laissant aucune marge de manœuvre aux associations pour l'établissement de leur budget 2016.

Leurs répercussions entrent également en contradiction avec les éléments connus en matière de besoins sociaux, notamment le soutien aux familles et adultes dans la précarité, les mesures d'insertion sociale et professionnelle, le soutien aux personnes atteintes dans leur santé psychique, le suivi de jeunes déscolarisés, l'intégration de migrants et de personnes fortement marginalisées, et encore la distribution de nourriture, d'habits, et de mobiliers.

CAPAS - 67 rue de la Servette, CP 128 - 1211 Genève 7
secretariat@capas-ge.ch - www.capas-ge.ch

Co-présidence : Dominique Froidevaux et Judith Saulmier

Coordinatrices : Nathalie Favre (079 379 78 18) et Geneviève Bordry (079 810 23 13)